

**EXTRAIT DU REGISTRE DES
DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE**

5^{ème} REUNION DE 2008

Séance du 17 novembre 2008

CG 08/5^{me}/I-16

**SOCIETE D'ECONOMIE MIXTE D'AMENAGEMENT DE
TARN-ET-GARONNE (Sémateg)
RAPPORT D'ACTIVITE 2007
APPROBATION**

L'Assemblée Générale de la Société s'étant réunie le 27 juin 2008 afin d'approuver les comptes de l'exercice 2007, le Conseil Général est en mesure de délibérer sur le rapport de gestion de ses représentants siégeant au Conseil d'Administration.

Je vous rappelle que la représentation du Département au sein du Conseil d'Administration de la Sémateg est assurée par la présence, outre le Président du Conseil Général, de huit élus. Le partenariat associe aux capitaux publics, nécessairement majoritaires, l'Assemblée spéciale des neuf communes Tarn-et-Garonnaises actionnaires, les représentants de chambres consulaires ainsi que la participation d'établissements bancaires et financiers.

Dans le cadre de ses compétences, la Société a vocation à intervenir dans différents domaines à savoir :

- réaliser des opérations d'aménagement et de construction ;
- exploiter des services publics à caractère industriel ou commercial, mais également toute autre activité d'intérêt général liée à ses missions.

Aussi, le rapport relatif à l'exercice 2007 présenté sur la Sémateg retrace d'une part les activités de la société, d'autre part les résultats financiers dudit exercice, certifiés par le commissaire aux comptes missionné, conformément aux dispositions législatives relatives aux Sociétés d'Economie Mixte qui stipulent qu'un rapport écrit doit être soumis annuellement à l'approbation de l'organe délibérant de la collectivité territoriale actionnaire.

LES DOMAINES D'INTERVENTION

◆ **LES OPERATIONS RELEVANT DU MANDAT DE MAITRISE D'OUVRAGE DEPARTEMENTALE**

Les interventions réalisées à ce titre concernent les opérations conduites au nom et pour le compte du Département. Elles représentent **53% de l'activité** de la Sématég au titre de l'exercice 2007. Le bilan porte sur les opérations achevées et réceptionnées, les aménagements en cours ainsi que sur les prévisions 2008.

➤ **Enseignement et équipements sportifs**

- Programme d'intervention au collège Pierre Darasse à Caussade (phases 3, 4 et 5) et au collège Olympe de Gouges à Montauban ; réaménagement et extension du collège de Beaumont de Lomagne ; restructuration du collège Jean Lacaze à Grisolles (phases 2 et 3) ;

- Poursuite du Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI):

- Collèges Flamens et Jean de Prades à Castelsarrasin – étude et réalisation ;
- Collège Jean Jaurès à Montauban – étude et réalisation ;
- Collège de Lauzerte ;
- Collège Pierre Bayrou à Saint Antonin-Noble-Val - étude et réalisation.

- Extension du gymnase de Lafrançaise

- construction d'un collège 400 à Montech ;
- construction d'un collège 400 à Montauban ;
- construction d'un restaurant sur le site Universitaire.

➤ **Bâtiments sociaux**

- Extension du Pôle social de Négrepelisse.

➤ **Aménagement**

- Base de Plein Air et de Loisirs du Tarn et de la Garonne – phase 1 et 2.
- Téléphonie mobile - réalisation.

◆ LES AUTRES DONNEURS D'ORDRE

Les communes de Tarn-et-Garonne sollicitent l'intervention de la Sémateg pour la réalisation de travaux d'aménagement et de restructuration : bâtiments scolaires et communaux, équipements sociaux, touristiques et culturels, activités économiques, logements locatifs sociaux, schémas d'assainissement.

Au titre des prestations réalisées pour le compte des communes, figurent également les études préalables de faisabilité des opérations d'aménagement dans le domaine de la construction et de l'accueil d'activités touristiques et industrielles.

Ce volet s'accompagne des actions menées en faveur des organismes de coopération intercommunale, par la réalisation de missions d'assistance à la définition de leurs programmes d'investissements.

◆ LES SECTEURS SPECIFIQUES

Sous cette dénomination, sont visées :

- les interventions pour le compte d'organismes publics ou associatifs œuvrant dans le domaine du logement social et pour personnes âgées (maisons de retraite, maisons d'accueil spécialisées) ;
- les interventions dans le domaine économique (implantation d'entreprises)

LES RESULTATS DE L'EXERCICE

Les résultats ont été présentés à l'Assemblée Générale ordinaire de la Société qui, en date du 27 juin 2008, a approuvé les comptes de l'exercice 2007.

Conformément à la loi, le commissaire aux comptes a été appelé à certifier la régularité et la sincérité des documents.

Le rapport présenté exploite les données financières retenues pour l'arrêté des comptes notamment le chiffre d'affaires, le résultat d'exploitation et le résultat net.

Ainsi, il permet d'apprécier la situation de la société, son activité au cours de l'exercice écoulé, les résultats de cette activité ainsi que l'évolution et les perspectives pour l'exercice 2008.

Au vu de la présentation d'ensemble des orientations financières de l'exercice 2007, celles-ci appelaient un résultat 2007 excédentaire. L'exercice 2007 s'est effectivement soldé par un résultat net positif de 29 926,50 € lié notamment à une progression du chiffre d'opérations (+ 3,88 %) et à une maîtrise des charges d'exploitation (+ 3,04 %).

En effet, le chiffre d'opérations qui totalise l'ensemble des dépenses réglées en mandat représente un indicateur du niveau de l'activité opérationnelle de la société. Il s'élève à 22 200 K€ pour 2007 contre 21 370 K€ en 2006 avec une répartition entre donneurs d'ordre définie comme suit :

- 53 % Conseil Général ;
- 47 % autres clients, dont 22 % : mairies, 12 % : communautés de communes, 10 % : établissements médico-sociaux, 3 % : établissements divers.

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires, sur proposition du Conseil d'Administration, ayant décidé d'affecter le résultat 2007, soit un bénéfice de 29 926,50 € au compte report à nouveau (cumul des résultats antérieurs), celui-ci excédentaire de 64 157,48 € au 31 décembre 2006 **est ainsi porté à 94 083,98 € au 31 décembre 2007.**

Quant aux données financières prévisionnelles relatives à l'exercice 2008 portées sur le rapport, celles-ci présentent une progression du chiffre d'opérations (+ 2 800 K€) qui conjuguée à une maîtrise des charges, laisse présager un résultat 2008 bénéficiaire de l'ordre de 34 000 € ; valeur indicative, restant tributaire des aléas des marchés et des facteurs économiques qui ne peuvent être modélisés dans le cadre des présentes.

Sur ces bases, les comptes de gestion et de résultat de l'exercice 2007 sont soumis à notre examen.

Je vous serais obligé de bien vouloir délibérer et :

- vous prononcer sur le rapport d'activité de la Sématég (et annexe) soumis au titre de l'exercice 2007 ;
- prendre acte du rapport présenté sur les comptes annuels et le bilan d'activité.



Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL GENERAL

- Donne acte à Monsieur le Président de sa communication du bilan d'activités de la Sémateg de l'exercice 2007 ainsi que des comptes annuels (compte de résultat et bilan 2007, budget prévisionnel 2008) ;
- Approuve le rapport d'activités de la Sémateg (et annexe) soumis au titre de l'exercice 2007.

Pour l'adoption : 28 voix

Avis contraire : 1 voix

Abstention : néant

Adopté hors de la présence de Monsieur Guy Hébral, Président de la Sémateg

Le Président,